

EXPERIMENTATION ACADEMIQUE : FAIRE VIVRE LE CYCLE 3N° **9**

Intitulé de l'action :

**Faire vivre le cycle 3 : créer des classes de cycle 3 Cm1/Cm2/6^{ème}
Avenant à l'expérimentation validée en Juin 2016****Identification Etablissement**

Etablissement	COLLEGE LUCIE AUBRAC VILLETANEUSE ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE PIERREFITTE-SUR-SEINE
Téléphone / mel / site	01.48.23.73.15 Ce.0932334g@ac-creteil.fr 01.48.26.24.50 Ce.0930176l@ac-creteil.fr
Chef d'établissement IEN	Thomas HEUZE, principal Isabelle PAULET, IEN circonscription Pierrefitte/Villetaneuse

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> • Collège Lucie Aubrac, classé REP, situé à cheval sur deux communes. • Tentatives depuis plus de 10 ans pour faire vivre la liaison école/collège mais difficulté majeure pour mettre en place des projets de réseau du fait de la gestion des emplois du temps ; collège éloigné des écoles de son secteur (sauf A France). • Le nouveau cycle 3 doit permettre aux élèves d'école élémentaire d'appréhender de façon plus douce et efficace la transition école -collège.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre et faire vivre le référentiel de l'éducation prioritaire, le nouveau cycle de consolidation et les nouveaux programmes ; - améliorer les conditions d'apprentissages des élèves pour aiguïser leur appétit d'apprendre ; - rechercher une qualité de vie scolaire permettant de réduire tensions et fatigue ; - mieux harmoniser les temps scolaires et périscolaires ; - promouvoir et développer les expérimentations pédagogiques et éducatives ; - construire une culture commune. • Objectifs spécifiques : harmoniser l'évaluation par compétences • Objectifs pour les élèves de CM1 et CM2 : <ul style="list-style-type: none"> - s'adapter au mode de fonctionnement du collège : rythme soutenu, liberté des déplacements (changement de salle), différents lieux, horaire, succession des cours, multitude des professeurs ; - favoriser la continuité des apprentissages ; - rôle d'ambassadeur des anciens CM2 du dispositif pour les nouveaux 6^e. • Objectifs pour les élèves de 6^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> - renforcer et/ou permettre des retours sur les apprentissages abordés durant les deux années précédentes ; - laisser une année supplémentaire aux élèves de 6^{ème} pour s'approprier le mode de fonctionnement du collège. • Objectifs pour les équipes enseignantes : <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre le travail entamé au niveau de la mutualisation des pratiques pédagogiques dans un but de les améliorer et de les optimiser ; - impulser un questionnement et un changement des pratiques professionnelles notamment sur la didactique des disciplines ainsi que sur l'évaluation des élèves ; - permettre aux acteurs du collège de mieux connaître leurs futurs élèves et donc de prendre en considération leurs difficultés pour mettre en place

	<p>des outils de remédiation efficaces et adaptés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre le cycle 3 (cycle de consolidation) et les programmes et construire les progressions communes.
Descriptif de l'action	<p>Accueil de deux classes à double niveau Cm1/Cm2 au collège jumelées avec deux classes de sixième afin de fonctionner en triple niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil d'élèves de CM1 et CM2 au collège (4 à 5 demi-journées). • Constitution de classe à triple niveaux en français, math et EPS. • Echange de service (professeur d'anglais du collège- PE en AP français). • Réflexion pédagogique fondée sur la co construction des séances et la constitution des groupes pour fonctionner en îlots. La prise en compte des besoins de chaque élève dans le cadre des attendus de fin de cycle permet une progression individuelle qui s'appuie sur la mutualisation des connaissances et des compétences de chacun.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement en triple niveaux : 5h français, 4h math, 3h EPS pour une des classes, en math et EPS pour la deuxième classe et interventions ponctuelles en français. Echanges de service 1H 30 par classe. • Respect des contenus d'enseignement (programmes officiels) et des temps d'enseignement (grille horaire règlementaire). • Modalités d'évaluation des élèves : <ul style="list-style-type: none"> - remise des livrets indifféremment au collège ou à l'école - conseils de classe : une partie en classe mélangée, une partie en classe d'origine. Présentation de leur bilan, de leur travail du trimestre, de leurs réussites de leurs faiblesses et de leurs axes de progrès par 8 élèves par trimestre. • Vie scolaire <ul style="list-style-type: none"> - élèves de CM1/CM2 accueillis à l'entrée du collège par le professeur des écoles de la classe et accompagnés systématiquement à la sortie par le professeur des écoles dans un premier temps avant une immersion progressive dans la vie banale de l'établissement • Mise en place d'un calendrier annuel du suivi du dispositif et de l'accompagnement par un conseiller pédagogique 1^{er} degré.
Caractère expérimental	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil d'élèves de CM1 et CM2 au collège sur la moitié de leur emploi du temps. • Création de quatre classes triple niveau (classe à triple niveaux) et enseignement simultané aux groupes avec un travail de conception conjoint
Mesure dérogatoire	Elèves de CM1 et CM2 en classe au collège
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison des élèves du dispositif /aux autres classes du niveau : <ul style="list-style-type: none"> - évaluations diagnostiques des performances des élèves sur les disciplines associant PE et PC ; - moyenne générale et taux de validation des compétences du socle ; - climat de classe à travers l'organisation, le soutien émotionnel et le soutien aux apprentissages, taux d'incidents (nombre de rapports) ; - taux d'engagement des élèves dans les apprentissages, nature et quantité des interactions élèves-élèves, prof-élèves et élèves-prof. • Taux de demandes de dérogations en faveur du collège (attractivité). • Taux d'enseignants s'impliquant dans le dispositif d'une année sur l'autre.
Classe(s) concernée(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 classes de Cm1/Cm2 de l'école Anatole France. • 2 classes de 6ème du collège Lucie Aubrac.
Equipes concernées	Principal, I.E.N, directrice de l'école, CPC, coordinatrice REP, 2 professeurs des écoles, CPE, 4 enseignants du collège par classe de CM2.
Partenaires et intervenants éventuels	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de pilotage : DASEN, ses adjoints, l'IEN le principal. • Comité de suivi : ensemble des intervenants des collèges entrés dans l'expérimentation dans le département.

Informations CARDIE

Personne contact	HEUZÉ Thomas, principal Thomas.heuze@ac-creteil.fr PAULET Isabelle, IEN, isabelle.paulet@ac-creteil.fr
Attente de la mission	